



REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Lieu d'Accueil Enfants-Parents
(LAEP)

Maison de la Petite Enfance
27 Rue Pasteur
33560 CARBON-BLANC

 : 05.57.95.95.49

ADOPTÉ EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 30 septembre 2021

Règlement de fonctionnement

Lieu d'accueil enfants-parents

(Selon fiches « techniques » de la CAF)

I. Présentation

Modalités d'accueil :

- ❖ Horaires : accueil les mardis de 9h à 11h et le premier mardi des vacances scolaires
- ❖ Accès libre, gratuit et anonyme
- ❖ Nombre de personnes accueillies par séance : 25 au maximum

Pour faire de ce moment un temps convivial, chaque parent peut apporter ce qu'il souhaite pour son enfant. Les accueillantes mettent à disposition café et thé tout au long de l'accueil.

Au moment du départ, il est demandé aux personnes accueillies de participer au rangement du matériel et des jouets.

II. Origine et sens et projet

Cet accueil enfants-parents est né à la demande de l'élus petite enfance. Il est ouvert aux **enfants de moins de 6 ans** qui doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Ce dispositif se propose d'être un espace de parole et d'échanges sur la base du volontariat et dans le respect de l'anonymat.

Plusieurs objectifs sont visés et sont portés par les principes de **RENCONTRE, PARTAGE, RESPECT, CONVIVIALITE et PAROLE** :

- Favoriser la relation enfant-parents
- Rompre un éventuel isolement social et proposer du lien
- Permettre l'expérience des premières séparations
- Permettre les rencontres, les échanges et le partage d'expérience
- Prévenir d'éventuels troubles de la relation enfants-parents (ce lieu n'a pas de visée thérapeutique)

Il n'est pas un mode de garde. L'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne tout au long de l'accueil.

Le rôle des accueillantes :

- ✓ Accueillir tout un chacun de façon chaleureuse et conviviale
- ✓ Créer un climat de confiance
- ✓ Aménager l'espace d'accueil afin qu'il soit le plus adapté possible. Divers espaces de jeux sont pensés en fonction des besoins et des rythmes des enfants, afin que ceux-ci puissent être exploités en toute sécurité.
- ✓ Se rendre disponible et à l'écoute
- ✓ Valoriser et soutenir les parents dans leur capacité à assurer leur rôle parental
- ✓ Prendre soin de la relation enfants-parents
- ✓ Accueillir les relations enfants-parents là où elles en sont au moment de l'accueil

Les familles peuvent y trouver la possibilité :

- ✓ De jouer avec leur enfant
- ✓ D'échanger leurs expériences de futurs parents et de parents
- ✓ D'être soutenues, écoutées dans leurs questionnements, préoccupations parentales,
- ✓ D'être valorisées dans leurs compétences parentales
De découvrir leur enfant avec d'autres enfants, d'autres adultes, dans un autre environnement
- ✓ De se rencontrer, faire une pause
- ✓ D'être accompagnées dans la séparation enfants-parents
- ✓ De trouver de l'information

L'enfant, avec la présence rassurante de l'adulte qui l'accompagne :

- ✓ Rencontre d'autres enfants et partage des moments de jeux libres
- ✓ Fait progressivement l'expérience de la séparation
- ✓ Peut se préparer progressivement à l'entrée en crèche, à l'école...
- ✓ Se confronte aux règles de la vie en collectivité
- ✓ Développe son autonomie

III. Analyse du fonctionnement

A chaque fin de séance, les accueillantes tiennent une fiche de suivi de fréquentation (annexe) qui permet de comptabiliser le nombre de personnes (adultes et enfants) accueillis, l'âge des enfants et la qualité de l'accompagnant. Les accueillantes prennent aussi le temps de faire un débriefing après chaque accueil et regroupent les thèmes abordés sur une fiche.

Un temps d'analyse des pratiques est prévu chaque mois (2h par mois). Cette démarche se veut un temps de réflexion et d'élaboration sur la posture d'accueillante, permet d'évaluer l'action menée au sein de l'accueil et d'adapter au mieux les interventions, en fonction des situations rencontrées.

LES RÈGLES DE VIE

Se déchausser avant de rentrer dans la salle

Respecter le matériel

Respecter l'espace des bébés

Faire preuve de bienveillance, de respect

Non-jugement

Respecter les horaires



ANNEXE

Fiche de suivi de fréquentation

Date :

Accueillantes : Emilie et Naïma

Prénom de l'enfant	Age de l'enfant	Qualité de l'accompagnant